



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

natalité

Question au Gouvernement n° 2873

Texte de la question

NATALITÉ

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Thoraval, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marie-Hélène Thoraval. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Roselyne Bachelot, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Selon une récente étude de l'INSEE, notre pays enregistre pour l'année 2010 un taux record de natalité de 2,01 enfants par femme. Cet indicateur n'était que de 1,99 en 2009. On peut donc considérer que la barre symbolique des deux enfants par femme a été franchie.

Permettez-moi de considérer ce taux comme un signe positif du moral et de l'optimisme des Français. Ce chiffre peut aussi être mis en perspective avec celui des femmes qui travaillent en France : 85%. Ce pourcentage remarquable s'explique par les outils nous proposons à nos concitoyennes, en termes de mode de garde notamment, pour faciliter leur vie professionnelle.

Le Président de la République avait annoncé en 2008 un plan ambitieux de développement de la garde d'enfants, de 200 000 places. Madame la ministre, où en sommes-nous par rapport à cet objectif ? Quelles mesures concrètes mettez-vous en place en matière de politique familiale afin d'aider les femmes qui choisissent d'être mères tout en continuant à travailler, afin qu'elles puissent concilier sereinement vie professionnelle et vie familiale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Madame Thoraval, le fait que vous ayez choisi, au moment où vous succédez au regretté Gabriel Biancheri, de poser une question sur la famille et la politique familiale de notre pays représente plus qu'un symbole. En effet, ce sont bel et bien 823 000 bébés que nous avons accueillis en 2010 dans notre pays. C'est la meilleure réponse que nous puissions apporter à la sinistrose. Deuxième bonne nouvelle : l'espérance de vie des hommes et des femmes s'est accrue en France de quatre mois en 2010.

Cela n'est pas un hasard, mais bien le résultat d'une politique familiale ambitieuse. Les crédits consacrés à la politique familiale représentaient 4,7 % de la richesse nationale en 2007 ; ils en représentent 5,1 % en 2010.

Le plan de création de places voulu par Nadine Morano a été respecté : 200 000 solutions de garde, 100 000 en collectif et 100 000 en individuel, avec une diversification des modes de garde : maisons d'assistance maternelle, micro-crèches. Des aides directes sont apportées aux familles. L'APAJE, véritable congé parental, permet à 600 000 personnes, si elles le souhaitent, de rester auprès de leur enfant.

Mais nous entendons bien poursuivre dans cette voie. Ainsi que vous l'avez excellemment indiqué, madame Thoraval, nous ne voulons pas que cela se fasse au détriment du choix des femmes de travailler. Nous allons donc aller plus loin dans le partage des temps. J'ai demandé à l'inspection générale des affaires sociales une étude très précise. Ce sera un thème important de la prochaine conférence sur l'égalité professionnelle qui se tiendra au mois de juin, sous la présidence de Xavier Bertrand. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Thoraval](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2873

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 2011